



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BAISSE DES TEMPÉRATURES : LE PRÉFET RENFORCE LES MESURES À DESTINATION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Arras, le 6 janvier 2024

Une baisse des températures est actuellement recensée dans l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Dans ce cadre, Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de renforcer les mesures mises en œuvre à destination des personnes vulnérables :

- Extension des horaires de fonctionnement entre 20h et 22h des accueils de jour situés dans le département (**1** par arrondissement). A noter que **4** œuvrent déjà 7 jours sur 7 (Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer et Montreuil-sur-Mer).
- Intensification des maraudes (**11** équipes de rue : **1** par arrondissement, **2** sur celui de Lens et **2** équipes de rue mobiles en secteur rural), afin d'inciter les personnes à accepter un hébergement.
- Mobilisation des places d'hébergement d'urgence : le parc départemental a été maintenu à un haut niveau de **1 242** places. Il convient de souligner que depuis 2022 toutes les places ouvertes pour la période hivernale ont été pérennisées à l'année. **39** places supplémentaires sont en outre ouvertes depuis le 29 novembre.
- Des consignes précises ont été données pour prendre en charge toutes les personnes qui le souhaitent. A cet effet, des nuitées hôtelières pourront être mobilisées dans tous les arrondissements du Pas-de-Calais.
- Les 7 antennes départementales du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) sont entièrement mobilisées pour apporter les réponses les plus adaptées.
- L'ensemble du dispositif d'accueil et d'hébergement actif du Pas-de-Calais mobilise **47** millions d'euros (**+2,5 %** par rapport à 2022) et s'appuie sur **160** professionnels dédiés.
- Le dispositif spécifique de mise à l'abri déployé à destination de la population migrante présente à Calais en période de grand froid est activé. Ce dispositif intervient en complément des mises à l'abri quotidiennes qui sont proposées aux personnes migrantes au sein des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) du département. En 2023, plus de **4 700** personnes ont bénéficié de ce dispositif.

La situation est suivie très attentivement par les services de l'Etat. Le préfet rappelle combien il est important que toute personne en situation de détresse dans l'espace public soit signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit. Le département du Pas-de-Calais présente un taux de décrochés à ce numéro de 95 %.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)